

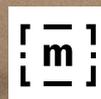


Musée  
de Bretagne  
lesChampsLibres

DOSSIER PÉDAGOGIQUE  
2<sup>ND</sup> DEGRÉ

# DREYFUS ENTRE LES LIGNES

éditions du  
ROCHER



METROPOLE  
vivre en intelligence  
Rennes



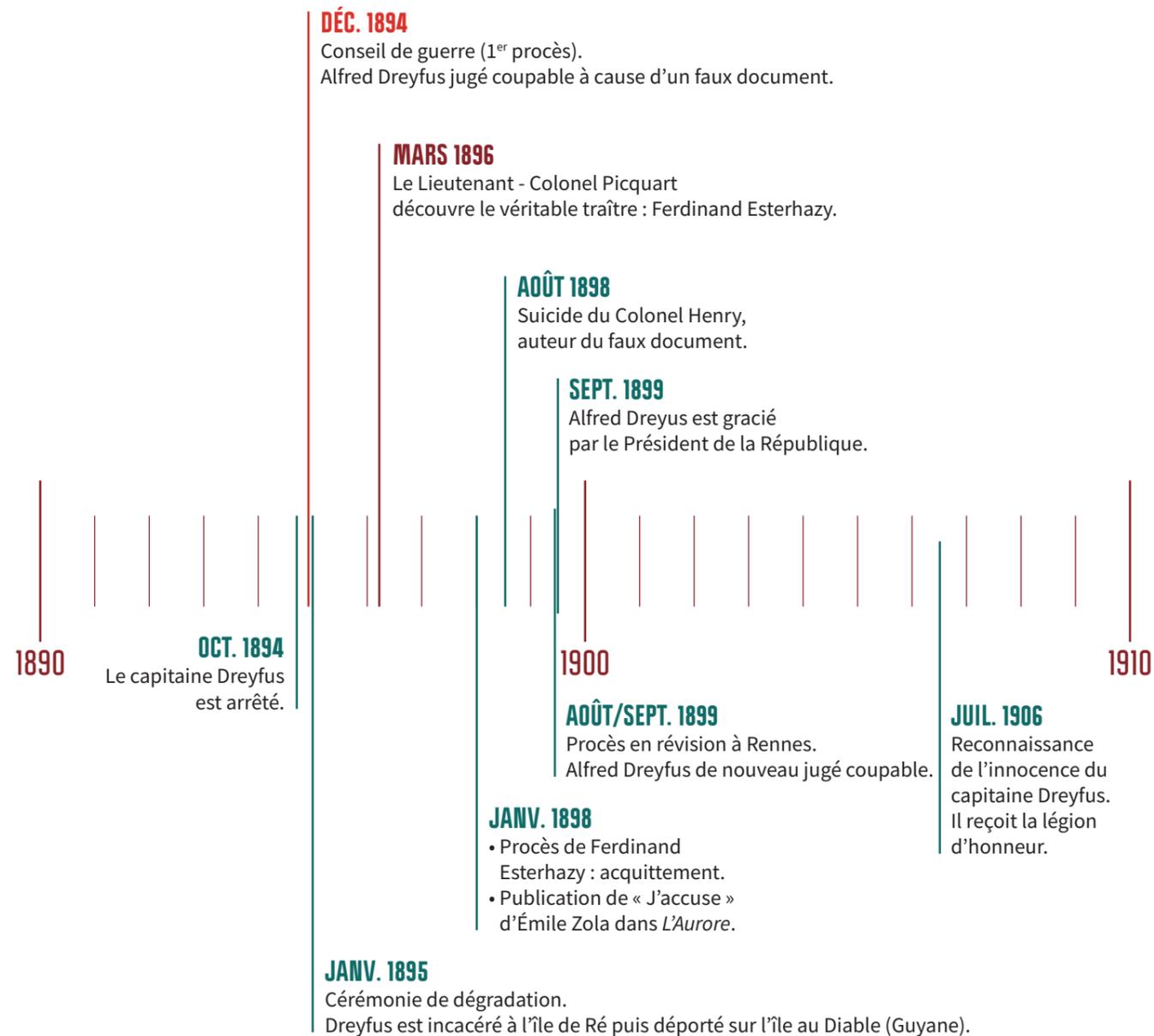
Ministère  
Culture  
Communication

## **SOMMAIRE**

### **FICHES PÉDAGOGIQUES :**

1. Frise chronologique .....	4
2. Protagonistes de l’Affaire .....	5-7
3. La Troisième République et l’affaire Dreyfus .....	8-13
4. La presse au temps de l’Affaire .....	14-15
Glossaire .....	16
Suites pédagogiques .....	17
Ressources supplémentaires .....	18

## 1 / FRISE CHRONOLOGIQUE



## 2 / PROTAGONISTES DE L'AFFAIRE PRÉSENTS DANS LA CORRESPONDANCE



### ALFRED DREYFUS (1869-1935)

Né dans une famille d'industriels alsaciens, Alfred Dreyfus grandit à Mulhouse, ville que la famille doit quitter après la guerre de 1870. Séparé de sa mère, Alfred vit quelques temps à Bâle, avant de partir pour Paris en compagnie de son frère Mathieu.

En 1878 Alfred Dreyfus est admis à l'École polytechnique ; il fréquente ensuite l'école d'application de Fontainebleau, en sort en 1882 et est nommé lieutenant au 31<sup>e</sup> régiment d'artillerie du Mans. En 1890, il est reçu à l'École supérieure de guerre, qu'il quitte deux ans plus tard au grade de capitaine ; il est appelé comme stagiaire à l'État-major général de l'Armée où l'attend une brillante carrière.

En octobre 1894 Alfred Dreyfus est arrêté, accusé de haute trahison. Il est jugé le 19 décembre par un conseil de guerre qui le déclare coupable et le condamne à la déportation. En avril 1895 il arrive à l'île du diable, au large de Cayenne (Guyane), d'où il ne reviendra qu'en juillet 1899. De nouveau jugé devant le conseil de guerre de Rennes, Alfred Dreyfus est condamné une seconde fois malgré les preuves de son innocence. Il est gracié par le président de la République Émile Loubet. Ce n'est qu'en 1906 qu'Alfred Dreyfus est réhabilité et réintégré dans l'armée. Il décède le 12 juillet 1935 à Paris.



### ÉMILE ZOLA (1840-1902)

Orphelin de père, Émile Zola doit abandonner ses études pour travailler. L'écriture est au centre des diverses activités qu'il pratique : écrivain, critique d'art, chroniqueur parlementaire, journaliste, sa plume sert ses convictions politiques et ses préoccupations sociales.

En 1894 quand éclate l'Affaire, Émile Zola est un écrivain reconnu, chef de file de l'école naturaliste ; il vient d'achever la publication des vingt volumes des *Rougon-Macquart*.

Très touché par les révélations d'Auguste Scheurer-Kestner, il s'engage dès 1897 pour la révision du procès et dénonce l'antisémitisme de la presse française.

En janvier 1898 il fait paraître dans *L'Aurore* une lettre virulente adressée au président de la République, intitulée « J'accuse ». Cette publication produit l'effet d'une bombe sur l'opinion publique française et internationale. Émile Zola est jugé pour diffamation. Condamné à un an de prison, il se réfugie en Angleterre.

Son engagement personnel incite d'autres intellectuels, des artistes, mais aussi des hommes politiques, à réclamer la révision du procès.

**VICTOR BASCH (1863-1944)**

Dreyfusard, co-fondateur de l'antenne de la ligue des droits de l'homme en janvier 1899 à Rennes. Il fut professeur de philosophie à l'université de Rennes de 1887 à 1906.

Fils d'un journaliste hongrois, il est naturalisé en 1887. En janvier 1898, il est attaqué par des étudiants antidreyfusards à son domicile du Gros Chêne à Rennes après avoir témoigné son soutien à Alfred Dreyfus. Durant le procès, il accueille à l'auberge de Trois-Marches, des partisans du capitaine Dreyfus.

**ÉDOUARD DRUMONT (1844-1917)**

Il a écrit le livre *La France Juive* (1886) qui évoque l'idée d'une supposée race juive. C'est un acteur important dans la montée de l'antisémitisme en France dans les années 1880. Il est également le fondateur du journal *La Libre Parole*, qui interprète l'actualité à travers le prisme de l'antisémitisme.

**FERNAND LABORI (1860-1917)**

D'abord avocat de Lucie Dreyfus puis plus tard d'Émile Zola, Fernand Labori, est un des avocat d'Alfred Dreyfus pendant le procès de Rennes, aux côtés de Charles Demange. Durant ce procès, il est victime d'un attentat, le 14 août 1899.

**FERDINAND WALSIN-ESTERHAZY (1847-1923)**

Il est le véritable auteur du bordereau responsable de la condamnation du capitaine Dreyfus. Espion pour l'Allemagne, il est capitaine d'infanterie jusqu'en 1882. Il traduit des documents allemands à l'État-Major général. Il reste protégé par l'État-Major alors même que le colonel Picquart réussit à prouver qu'il a écrit le bordereau.

En janvier 1898, il est acquitté du crime pour lequel Alfred Dreyfus a été condamné.

**JEAN JAURÈS (1859-1914)**

Député socialiste, défenseur des lois laïques en faveur de l'enseignement et de la condition ouvrière, fondateur du journal *L'Humanité*.

Lors du procès de 1894, les socialistes dans leur majorité, considèrent l'Affaire comme une querelle interne à la bourgeoisie, Jean Jaurès ne fait pas exception. Témoin lors du procès d'Émile Zola, il se lance dans la polémique suite à la condamnation de l'écrivain, dont il prend le relais.

En août 1898 il publie *les Preuves*, texte dans lequel il démontre l'innocence du capitaine Dreyfus : il dénonce les irrégularités du procès, les mensonges de l'État-major et réclame justice. Pour Jean Jaurès, le sort d'Alfred Dreyfus symbolise l'humanité entière soumise à l'injustice des puissants ; son engagement fait entrer l'Affaire dans le monde politique. Il relance l'Affaire à la Chambre des députés, en 1903, pour obtenir la révision du procès de Rennes.

**GODFROY CAVAIKNAC (1853-1905)**

Il est ministre de la Guerre de 1895 à 1896 et prend une place importante dans l'Affaire. Le 7 juillet 1898, il évoque des preuves irréfutables prouvant la culpabilité d'Alfred Dreyfus. Ces révélations vont avoir pour effets de pousser le colonel Picquart à dénoncer l'usage de faux documents. Après l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart, les aveux et le suicide du colonel Henry sur les faux documents entraîne sa démission.

## 3 / LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE ET L'AFFAIRE DREYFUS

Proclamée en 1870, à la chute du Second Empire, la **République** s'impose progressivement comme le seul régime pouvant assurer l'ordre tout en garantissant les libertés et les droits fondamentaux issus de la Révolution française. Ce régime n'est cependant pas à l'abri de crises qui conduisent certains Français à le remettre en cause.

De quelles manières, malgré de nombreuses crises, le régime républicain s'impose-t-il aux Français comme étant le meilleur des régimes ?

La République (*respublica*) signifie la « chose publique » autrement dit un régime qui respecte l'intérêt général. Cela veut dire qu'une république n'est pas forcément démocratique. À partir du 19<sup>e</sup> siècle en France, l'intérêt général ne peut être respecté que si le pouvoir émane du peuple. La République devient démocratique.

### I. LA CONSTRUCTION DU RÉGIME RÉPUBLICAIN (1870-1940)

#### A. Des débuts difficiles pour le régime parlementaire républicain

La République est née à la suite de la défaite française face à la Prusse, défaite qui a fait chuter le Second Empire. Elle est née durant l'occupation d'une partie du territoire et de la capitale par les troupes prussiennes.

Ce régime reste fragile : lors des 1<sup>ères</sup> élections législatives, arrive à la Chambre des députés une majorité de conservateurs : monarchistes, bonapartistes... Le président du Conseil, Adolphe Thiers, républicain tardif et modéré, n'emploie pas le mot de république. De 1871 à 1874, plusieurs lois sont adoptées. Ces lois permettent le retour d'un pouvoir exécutif fort : elles peuvent à tout moment faire basculer le régime républicain vers un autre régime :

- 1873 : mandat du président de la République = 7 ans, renouvelable.
- droit de dissolution de l'Assemblée.
- droit de révision de la Constitution qu'il perd en 1884.
- 1874 : nomination des maires par le pouvoir exécutif.

Les lois constitutionnelles de 1875 donnent naissance à la Troisième République mais le mot « république » a été introduit *in extremis* et n'a été voté qu'à une voix de majorité.

Enfin, le nouveau régime doit faire face à de nombreux soulèvements populaires dans les grandes villes de France dont Paris où se déclare la Commune en 1871. Les Parisiens qui souffrent de la faim, du froid, sont mobilisés par les républicains. Ils refusent le traité de paix et les résultats électoraux. Le 26 mars 1871 les Parisiens élisent leur propre gouvernement insurrectionnel : la Commune de Paris. Ils se réfèrent à la Révolution française et plus particulièrement aux événements de 1792 qui ont conduit à la Deuxième République en adoptant des mesures sociales et anticléricales. Débute alors une véritable guerre civile qui se termine par la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 où 10 000 Parisiens trouvent la mort. Le gouvernement Thiers, retranché à Versailles, fait le choix de la répression par l'armée pour rétablir l'ordre et s'occuper de la construction politique de la République.

#### B. Un régime démocratique parlementaire

Une **République parlementaire** est un régime politique caractérisé par un équilibre des pouvoirs entre le gouvernement et le parlement. Le gouvernement est investi et peut être contraint de démissionner en cas de vote contraire (dit de défiance) du parlement.

- Le pouvoir exécutif (c'est-à-dire le pouvoir de faire exécuter, appliquer les lois) est détenu par le président de la République et le gouvernement. Le président de la République est élu pour sept ans depuis 1873. Il a le droit de grâce, il négocie les traités et promulgue les lois. Il contrôle le pouvoir législatif en ayant le droit de dissoudre l'Assemblée après avis conforme du Sénat (ce droit ne sera pas utilisé sous la Troisième République).
- Le pouvoir législatif (c'est-à-dire de voter les lois) est détenu par la Chambre des députés et par le Sénat. Ils forment le parlement. La Chambre des députés est l'organe de la **souveraineté nationale** : y siègent les représentants des citoyens qui ont été élus directement par eux au suffrage universel masculin. Le Sénat est, au départ, un organe plus conservateur. Il est constitué de membres de droit, choisis à vie par le président de la République. Il y a des membres élus, uniquement par les personnes les plus imposées. Le parlement contrôle le pouvoir exécutif : il élit le président de la République, le gouvernement est issu de la majorité de la Chambre. Le pouvoir législatif et le parlement sont le cœur du régime républicain.

#### C. Une démocratie libérale

En 1880, la République adopte la devise issue de la Révolution française : « liberté, égalité, fraternité ».

Les libertés fondamentales, propres à tous individus sont garanties par des lois :

- en 1881, les républicains votent les libertés de réunion publique et de presse.
- en 1884, création des syndicats et des associations professionnelles.
- en 1901 la liberté d'association permet aux partis politiques d'exister.

L'État républicain se doit de rétablir une égalité sociale en aidant les plus démunis :

- en 1881 et 1882 : les lois Ferry instaurent l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque. Pour les républicains et parmi eux, les radicaux, l'égalité ne peut s'effectuer sans une neutralité religieuse. Instaurée d'abord à l'école, la laïcité se généralise à toute la vie publique, jusque dans les hautes sphères de l'État.
- les lois militaires de 1889 (service militaire obligatoire de 3 ans et fin des exemptions) et de 1905 (réduction du service obligatoire à 2 ans) permettent à toute une classe d'âge masculine de vivre en communauté sans distinction de classe.
- la réduction du temps de travail à 8h/jour en 1919, puis à 40h/semaine, 15 jours de congés payés et une revalorisation des salaires en 1936 permettent aux plus démunis d'avoir des loisirs et de partir en vacances.

La République doit faire en sorte d'entretenir la fraternité : tout le monde est égal mais la participation, la redistribution se fait selon le niveau de richesse :

- création de l'impôt sur le revenu en 1914.
- création d'un système de retraite par capitalisation, un système obligatoire vraiment mis en place en 1930.

## II. L'ENRACINEMENT DE LA CULTURE RÉPUBLICAINE.

### Par quels moyens la République s'ancre-t-elle ?

#### A. Par le vote de ses représentants

L'enracinement de la République passe par la pratique démocratique et régulière du suffrage universel, acquis en 1848. Les hommes de nationalité française, âgés de 21 ans, élisent leurs représentants à différents échelons : 1871 députés ; 1884 : maires ; 1884 : sénateurs (de manière indirecte).

Les femmes ne peuvent voter et être élues avant 1944 même si elles militent pour leurs droits politiques et pour une amélioration de leurs conditions dès la 3<sup>e</sup> République (première féministe suffragiste : Hubertine Auclert).

La République démocratique reconnaît la pluralité des opinions qui se traduit par le pluralisme politique. La loi de 1901 sur la liberté d'association permet la formation de différents partis et de leur coexistence.

#### B. Par l'école et l'Armée

Jules Ferry fait adopter deux lois instaurant la **gratuité** de l'école, son **obligation** pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans et la **laïcité** de l'enseignement. Un principe qui consiste à supprimer l'influence de la religion dans la vie publique et à la réduire à la sphère privée. Pour l'école il s'agit de soustraire la jeunesse à l'influence de l'Église catholique qui encadrait l'enseignement. Avec la création d'écoles normales d'instituteurs, l'État assure la formation des enseignants qui sont désormais des fonctionnaires engagés : les « hussards noirs » de la République.

Car la République s'apprend à l'école : l'instruction primaire doit permettre à chaque citoyen de s'émanciper et d'exercer son libre-arbitre. Les républicains confient à l'école la mission de former les citoyens, ce qui permettra d'enraciner le régime et de rompre avec le cycle des révolutions. Les enseignements sont engagés : on y apprend les mythes fondateurs de la République à travers l'histoire (celle des grands hommes qui ont conduit à la construction républicaine contemporaine), on y entretient le patriotisme\*, on y inculque la morale républicaine.

**L'Armée** : avec les républicains au pouvoir, tous les jeunes hommes doivent effectuer un service militaire. Pendant deux ans, ils contribuent à la défense de la patrie. Cette expérience est l'occasion de mélanger, au sein de l'armée, les différentes classes sociales et de développer le patriotisme.

#### C. Par les symboles et des fêtes

**Marianne.** Figure féminine associée à la République depuis 1792. Sous la Troisième République, elle est omniprésente dans l'espace public (statues, peintures, bustes...), généralement coiffée d'un bonnet phrygien, symbole de la liberté.

**Le drapeau.** Le bleu et le rouge sont les couleurs de la ville de Paris et du peuple en général, tandis que le blanc représente le pouvoir royal. Conçu en 1789, il est adopté officiellement comme symbole de la nation en 1794. Supprimé à la Restauration, il redevient l'emblème national après la Révolution de 1830.

**La Marseillaise.** Composée par Claude Joseph Rouget de l'Isle en 1792 pour les soldats de la Révolution, la Marseillaise est un chant de ralliement des républicains durant tout le 19<sup>e</sup> siècle. Elle devient l'hymne national par vote de la Chambre des députés en 1879.

**La devise « Liberté, égalité, fraternité ».** Issue de la Révolution française, elle tombe en désuétude sous l'Empire. Elle finit par s'imposer sous la 3<sup>e</sup> République : elle est inscrite sur tous les frontons des bâtiments publics à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 1880.

**Le 14 juillet.** Jour choisi en 1880 par la Chambre des députés pour célébrer la fête nationale républicaine. C'est à la fois la commémoration de la prise de la Bastille (1789) et la fête de la Fédération (1790) qui consacrait l'unité de la nation.

## III. DIFFÉRENTES CRISES POLITIQUES\* QUI ONT REMIS EN CAUSE LA RÉPUBLIQUE AU DÉBUT DE SON EXISTENCE.

#### A. La tentative monarchiste

Les monarchistes sont majoritaires à l'Assemblée en 1871 mais sont profondément divisés entre légitimistes qui soutiennent l'aîné des descendants directs des Bourbons et orléanistes qui soutiennent l'aîné des descendants des Orléans. Cependant, tous les deux veulent le retour de la monarchie. En 1873, les conditions pour un rétablissement de la monarchie sont là :

- la Chambre est monarchiste,
- l'exécutif devient entièrement monarchiste (Président : Patrice de Mac Mahon ; Président du Conseil : le Duc de Broglie),
- les monarchistes se mettent d'accord pour un prétendant : le Comte de Chambord.

Cependant, ce dernier est discrédité car il ne reconnaît pas l'héritage de la Révolution (drapeau tricolore, les principes de 1789). Il rend impossible un compromis qui réunirait l'ensemble des Français. Mac Mahon tente de se maintenir au pouvoir en faisant passer une loi allongeant la durée de mandat du président à 7 ans mais l'Assemblée est gagnée peu à peu par les républicains appuyés par les monarchistes modérés. En 1876, les élections législatives amènent une majorité républicaine à la Chambre. Malgré sa dissolution en juin 1877, les Français portent de nouveau les républicains en octobre 1877. Désavoué (les élections portent une majorité républicaine au Sénat), Mac Mahon démissionne en 1879. L'arrivée de Jules Grévy à la présidence conforte la victoire institutionnelle de la République : il renonce au pouvoir de dissolution.

#### B. La crise boulangiste

Dirigée par de grands bourgeois, la République apparaît à certains comme un régime de privilégiés. La grande crise économique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle accentue le mécontentement. Les républicains majoritaires mais divisés introduisent de l'instabilité ministérielle. À cela vient s'ajouter un scandale qui entache encore plus la vie politique : le président Jules Grévy est contraint à la démission en raison de son gendre crapuleux.

Tous les mécontentements alimentés par des sentiments divers comme le **nationalisme** (hommes politiques accusés de ne pas préparer suffisamment la revanche militaire contre l'Allemagne et de ne pas vouloir reconquérir l'Alsace-Moselle, perdue en 1871), l'**antiparlementarisme** (le refus du régime parlementaire et de ses représentants) trouve dans le « général Revanche » un salut.

Georges Boulanger, qui incarne l'image du « général Revanche », souhaite une révision de la Constitution et gagne du terrain lors de élections de 1888.

L'instabilité ministérielle et la division des républicains auraient pu permettre à Georges Boulanger de prendre le pouvoir mais il s'y refuse. Puis après le sursaut républicain, menacé d'arrestation, il fuit en Belgique. En 1889, les républicains profitent de deux événements pour renforcer le sentiment national autour de la République. Pari réussi car aux élections législatives de septembre-octobre 1889, les républicains obtiennent 366 sièges contre 42 pour les boulangistes.

Georges Boulanger se suicidera sur la tombe de sa maîtresse, décédée quelques temps auparavant.

### C. La peur de l'extrême-gauche

Les républicains buttent aussi sur la question sociale.

**Les socialistes** : personnes qui s'appuient sur la doctrine de Karl Marx, refusent la privatisation des moyens de production, veulent mettre en place une société égalitaire. Ils accusent la République de ne pas lutter suffisamment contre les inégalités sociales. Ils réclament non seulement l'égalité de droits mais aussi l'égalité de richesse. Cependant, plusieurs courants apparaissent : les socialistes réformistes choisissent de jouer le jeu politique. Ils se regroupent autour de la figure de Jean Jaurès. Tandis que les socialistes révolutionnaires qui deviendront les communistes en 1920 choisissent dès le départ l'action. La mobilisation des ouvriers doit conduire à une révolution.

Les ouvriers sont aussi influencés par les **anarchistes** (ceux qui pensent qu'aucune autorité dans l'organisation sociale ne doit exister, qu'une société composée de petites communautés sans État doit être mise en place), et optent, pour certains, pour la violence. Pour eux, cette violence est légitime car elle répond à la brutalité et à l'injustice de la République « bourgeoise ». En 1892, un attentat à la bombe est perpétré dans la Chambre des députés. En 1894, le Président Sadi Carnot est assassiné. Mais le gouvernement parvient à réprimer la contestation en instaurant les « lois scélérates », appelées ainsi car elles vont à l'encontre des libertés fondamentales.

### D. L'Affaire Dreyfus

Cette affaire d'espionnage, véritable fait divers en 1894, devient une affaire d'État en 1898, opposant républicains et antidreyfusards.

L'opinion publique de plus en plus sensibilisée par la presse montre son avis dans les urnes en votant massivement pour les républicains.

Élections législatives 6-22 mai 1898 : majorité de républicains. Ces derniers (menés par Pierre Waldeck-Rousseau) peuvent s'allier aux radicaux (représentés par Geroges Clémenceau) et aux socialistes (Alexandre Millerand). Ils élisent Félix Faure à la présidence mais il refusera la révision même si son journal intime montre qu'il est de plus en plus convaincu par l'innocence du capitaine Dreyfus.

À sa mort en 1899, les parlementaires élisent Émile Loubet président de la République. Le nouveau président use alors de son droit de grâce : Alfred Dreyfus est toujours coupable mais il n'a pas à accomplir sa peine. Épuisé par plusieurs années d'incarcération, le capitaine Dreyfus accepte. Les parlementaires la complètent par une loi d'amnistie en 1900.

Ce n'est qu'en 1906 que Dreyfus est officiellement reconnu innocent par la Cour de Cassation. Réintégré dans l'Armée, il reçoit la légion d'honneur. Les chefs de l'Armée compromis partent en retraite.

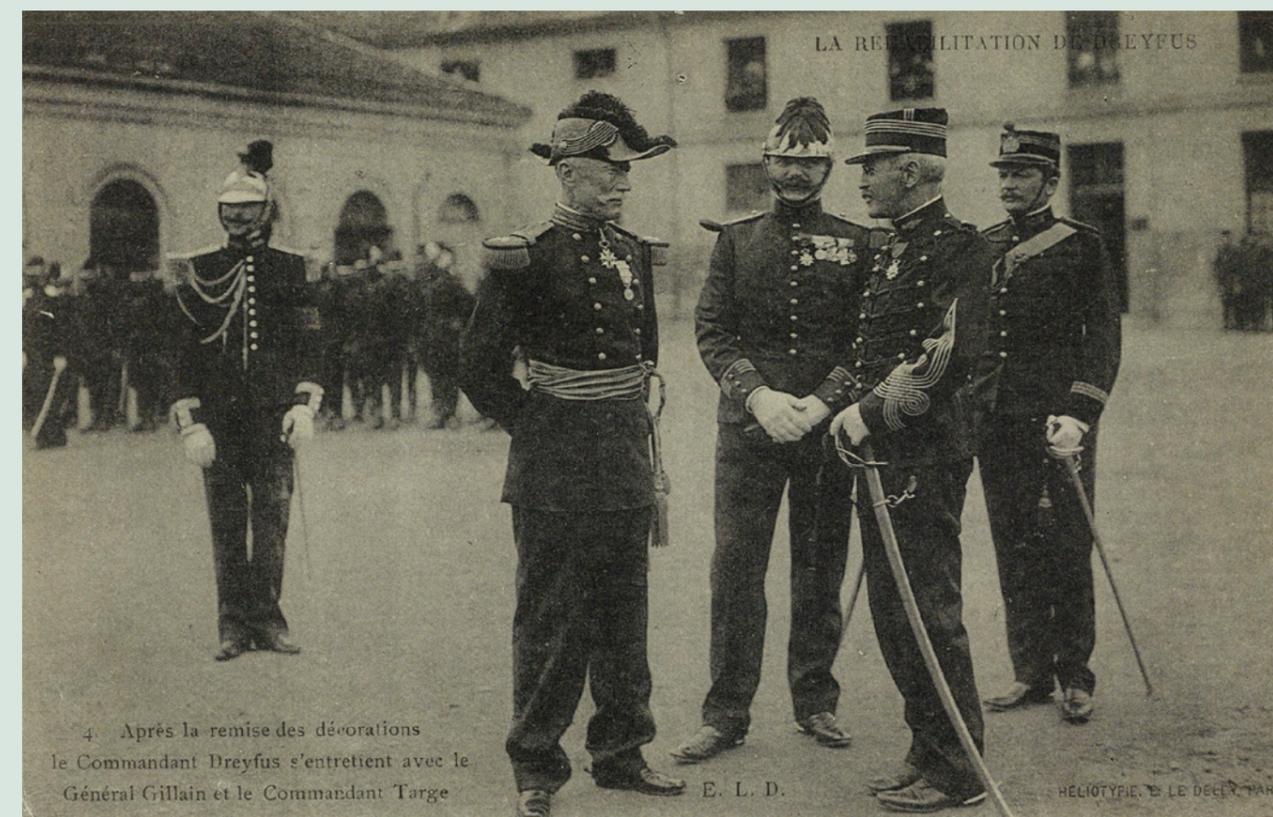
Cependant, en 1908, lors des cérémonies du transfert au Panthéon des cendres d'Émile Zola, Alfred Dreyfus est victime d'un attentat et blessé.

« [L'Affaire Dreyfus] a finalement servi l'ordre républicain, renforcer la démocratie parlementaire, assurant la défaite des forces réactionnaires, ruinant l'espoir d'une restauration de l'ordre ancien. La confusion, dans une même exécution, des Juifs, des dreyfusards, du Parlement et de la République, les excès de l'antisémitisme, passant du fanatisme des discours à la violence des comportements, les brutalités du nationalisme enveloppant dans les plis du drapeau les valeurs de l'Ancien Régime, les tentatives de coup d'État, bouffonne ou sérieuse, eurent pour contrecoup de rassembler les républicains. [...] L'armée et l'Église, les deux grandes forces antidreyfusardes furent ainsi les victimes de l'Affaire. »<sup>(1)</sup>

La résolution de cette affaire a permis de renforcer les valeurs républicaines :

- fraternité : loi sur le travail des femmes et des enfants qui limite leur temps de travail à 10h
- liberté et égalité : loi de séparation des Églises et de l'État. La neutralité de l'État en matière religieuse permet à chacun d'exercer sa liberté de conscience (d'avoir ou non une religion), de ne pas être avantagé ou désavantagé selon ses croyances. Alfred Dreyfus a été accusé car il était juif (il faut savoir qu'il n'était pas du tout pratiquant).

1901 : liberté d'association. Naissance des partis politiques modernes : 1901 Parti radical ; 1905 SFIO.



La réhabilitation de Dreyfus, 1906 • collections du musée de Bretagne

1. D'après l'historien Jean-Denis Bredin, *l'Affaire*, Julliard, 1983.

## 4 | LA PRESSE AU TEMPS DE L'AFFAIRE

Pendant l'affaire, la presse devient un média de masse. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on évalue le tirage total de la presse quotidienne en France à environ 4,5 millions d'exemplaires :

- 2.3 à 2.5 millions pour les journaux dits « d'information »
- 1 million pour les multiples organes d'opinion édités à Paris.
- 1 million en ce qui concerne l'ensemble des journaux publiés en province.<sup>(1)</sup>

En 1914, c'est près de 10 millions d'exemplaires, ce qui fait de la presse quotidienne française le 1<sup>er</sup> pays éditeur de presse quotidienne en Europe, le 2<sup>ème</sup> derrière les États-Unis.

Ce développement spectaculaire est dû à la mise en place de la liberté de la presse, acquise par la loi du 29 juillet 1881 mais aussi à un public de plus en plus nombreux et large. « *Acheter le journal devient une habitude ordinaire des artisans et des commerçants d'abord, des employés, ouvriers instruits, paysans riches ensuite, des plus modestes enfin. Les décennies 1890-1910 constituent sans doute la période la plus faste de l'histoire de la presse, temps de l'avancée triomphante, où chaque jour de nouveaux lecteurs se convertissent à l'achat d'un quotidien. À la veille de la Grande Guerre, tout le monde ou presque lit le journal : pour s'en assurer, les grands titres publient même des suppléments illustrés qui réservent de belles histoires à madame et parfois des jeux aux enfants.* »<sup>(2)</sup>

Les Français ont les moyens de lire les journaux :

- les lois Ferry de 1881-1882 ont généralisé l'alphabétisation.
- les progrès techniques (impressions rotatives à partir de 1872, composition mécanique par linotype française en 1887) permettent l'augmentation des tirages, la baisse des coûts de production. Cela se répercute sur les prix de vente des journaux (le supplément du Petit Journal, créé en 1890 coûte 5 centimes).

La presse répond à une forte demande venant des Français car elle est un moyen pour eux de se forger une opinion politique, devenue nécessaire par l'instauration du suffrage universel masculin en 1848. Ce dernier est de nouveau pratiqué à partir de l'installation de la Troisième République. La presse accompagne ainsi l'enracinement de la République.

La presse s'adapte aussi à ce nouveau public en leur offrant de nouveaux contenus. « *Le lecteur veut être informé, éclairé sur les affaires politiques et sur la marche du monde, mais il aspire à bien davantage : il souhaite que la lecture de son journal provoque en lui des émotions, qu'il le surprenne, qu'il le fasse rêver, qu'il l'entraîne là où il n'ira jamais. La massification et la démocratisation de la lecture des journaux s'appuient sur l'essor de genres variés qui caractérisent peu à peu la grande presse populaire, du fait divers à la rubrique sportive, de l'interview au grand reportage.* »<sup>(3)</sup>

1. D'après les recherches de Janine Ponty, « La presse quotidienne et l'Affaire Dreyfus en 1898-1899. Essai de typologie », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 21 n°2, avril-juin 1974, p193-220.

2 & 3. D'après Christian Delporte, in <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>

Par conséquent, en plus d'une presse destinée traditionnellement aux élites telle *Le Figaro*, *Le temps* ou *Le Gaulois* s'ajoutent des titres plus populaires comme *Le Petit Parisien*, *Le Petit journal*, *Le Journal* ou *Le Matin*. Ces derniers s'adressent aussi bien au petit boutiquier qu'aux ouvriers les plus instruits.

Il existe deux types de journaux. Ceux qui font partie de la **presse d'information** c'est-à-dire une presse à grande diffusion qui prétend à une neutralité de ton et de contenu et ceux qui forment la **presse d'opinion**. Cette dernière participe au débat public en défendant un point de vue, des valeurs et des idéaux.

### SITOGRAFIE POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LES DIFFÉRENTS TITRES :

[http://ww3.ac-poitiers.fr/hist\\_geo/ressources/drey/presse1.htm](http://ww3.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/drey/presse1.htm)

<https://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/terminale/article/la-presse-au-moment-de-l-affaire-dreyfus>

<http://www.dreyfus.culture.fr/fr/les-francais-et-dreyfus/la-formation-de-l-opinion/la-presse.htm>

<http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>

**! Des unes de presse des journaux *Psst...!*, *La Libre parole* ou encore *le Sifflet* et *le Grelot* sont également téléchargeables afin que vous puissiez travailler dessus avec vos élèves.**



La visite au musée

## GLOSSAIRE

**ANTIDREYFUSARDS** : partisans de la culpabilité d'Alfred Dreyfus, souvent par antisémitisme, et par refus que l'Armée soit remise en cause.

**ANTISÉMITISME** : attitude ou discours hostile aux personnes de confession juive.

**CARICATURE** : dessin qui exagère les défauts physiques d'une personne.

**CENSURE** : procédé qui vise à limiter la liberté d'expression.

**COMLOTISME** : théorie selon laquelle ce qui est donné à croire au public est un mensonge et qu'il y aurait une autre vérité cachée. (Par exemple : « on nous cache que la terre serait plate »).

**CORRESPONDANT** : journaliste présent sur le lieu où se passe l'actualité.

**COUR DE CASSATION** : cour de justice la plus importante en France. Elle peut remettre en cause des jugements.

**CRISE POLITIQUE** : profondes perturbations (tension politique, mobilisation de l'opinion publique) qui amènent à une remise en cause de la République.

**DIFFAMATION** : le fait de raconter des choses fausses et injurieuses sur quelqu'un.

**DREYFUSARD** : partisans de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, ils mettent en avant les preuves de son innocence.

**ÉDITORIALISTE** : personne qui exprime son point de vue dans un journal sur un thème d'actualité.

**FAKE NEWS** : fausses informations fabriquées dans le but de manipuler le public.

**MÉDIA** : tout moyen permettant la diffusion massive d'une information ou d'un message. La presse, la radio, la télévision, les affiches, Internet... sont des médias.

**MILITER** : lutter pour ou contre une cause.

**(L') OPINION** : ensemble des idées partagées par le plus grand nombre dans une société (opinion publique) ou par un groupe. (Différent de l'opinion personnelle).

**PATRIOTISME** : attachement à la patrie qui désigne autant la communauté politique à laquelle appartient un individu que le sol où vit cette communauté.

**PLAIDOIRIE** : discours dans lequel un avocat défend son client lors d'un procès.

**POLÉMIQUE** : sujet qui provoque un débat, une discussion.

**PROPAGANDE** : ensemble de choses qui sont faites pour influencer l'opinion et les actes de la population.

**SATIRE** : Discours écrit ou oral qui se moque de quelque chose ou quelqu'un.

## SUITES PÉDAGOGIQUES

- Faire une revue de presse : les élèves choisissent un thème et voient les différentes manières dont il est exploité par la presse de différentes opinions (Foot, K-Pop, géopolitique, littérature, etc.)
- Approfondir l'étude de la Troisième République, la question de l'antisémitisme ou même des femmes dreyfusardes à partir des collections du musée disponibles sur le portail en ligne : [www.collections.musee-bretagne.fr](http://www.collections.musee-bretagne.fr)
- Compléter l'éducation aux médias à la bibliothèque des Champs Libres avec l'atelier fact checking (vérification des faits) // de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> // 2h. À travers des exemples et des exercices concrets, les élèves analysent des informations en ligne et s'interrogent sur leur véracité et les moyens de les vérifier.

## RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

### DREYFUS

- Le portail des collections du Musée de Bretagne offre plus de 6800 documents en lien avec l’Affaire. L’iconographie et les nombreuses lettres d’époque apportent de nombreux compléments d’information sur l’affaire Dreyfus. Un parcours spécialisé a été réalisé pour une première approche : [www.collections.musee-bretagne.fr](http://www.collections.musee-bretagne.fr)  
Ainsi qu’un dossier complet sur le site : [www.musee-bretagne.fr/expositions/laffaire-dreyfus/](http://www.musee-bretagne.fr/expositions/laffaire-dreyfus/)
- Vous avez la possibilité d’emprunter gratuitement l’exposition itinérante « L’affaire Dreyfus » créée par le Musée de Bretagne pour une durée de 1 ou 2 mois. Réservation : [r.calvo@leschampslibres.fr](mailto:r.calvo@leschampslibres.fr)
- Pour des recherches supplémentaires, le centre de documentation du musée est accessible aux enseignants le mardi de 14h à 18h et sur demande les autres jours. Vous y trouverez les ouvrages de Vincent Duclerc, Alain Pagès et des contemporains de l’Affaire.
- Dossier documentaire de la BNF : <http://expositions.bnf.fr/zola/dreyfus/intro.htm>
- Le ministère de la Culture et de la Communication a réalisé un dossier complet sur l’Affaire Dreyfus. Vous pouvez notamment y trouver des chronologies, biographies, liens, ressources pédagogiques et exploitables en classe : [www.dreyfus.culture.fr/fr/](http://www.dreyfus.culture.fr/fr/)
- [http://ww3.ac-poitiers.fr/hist\\_geo/ressources/drey/index.htm](http://ww3.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/drey/index.htm)
- Une vidéo très pédagogique de Karambolage diffusée par Arte sur l’affaire Dreyfus : [www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4\\_I0](http://www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4_I0)
- Des bandes dessinées : *L’Homme de l’année. 1894* de Fred Duval et Florent Calvez, éditions Delcourt (2014)

### PRESSE

- Le CLEMI (centre pour l’Education aux médias et à l’information) propose sur son site des nombreuses ressources : dossier pédagogique sur la Semaine de la presse et des médias, brochure sur l’EMI, etc. - [www.cleml.fr](http://www.cleml.fr)
- Exposition à louer : [www.ritimo.org/Decryptons-l-information-Une-exposition-pour-eduquer-aux-medias](http://www.ritimo.org/Decryptons-l-information-Une-exposition-pour-eduquer-aux-medias)
- Guide Ritimo, *S’informer, décrypter, participer !* : guide pour s’orienter dans le brouillard de l’information, 116 pages - Mars 2016

**Conception** : Pôle publics du Musée de Bretagne et Maud Saillard, enseignante, conseillère-relais 2<sup>nd</sup> degré

**Design graphique** : Éric Collet

**Photo de couverture** : M. Jarmoluk - Pixabay (Pixabay License) / photomontage : Éric Collet

**Impression** : Imprimerie Ville de Rennes - Rennes Métropole

le miracle - mais ce...  
Reunies est en ébullition ! Reunies est un chaudron ! L'armée  
dans les rues, campe sur la place de la Morice et le parc du Thabor  
accueille toute la bonne société... Le lycée dans lequel le procès a lieu est  
ouvert dès 6 heures du matin par une foule monstrueuse. On dit que près de  
400 journaux étrangers ont envoyé des correspondants, et toutes origines.  
un lieu étrange où se pressent des gens de toutes nationalités et toutes langues  
Passer devant le café de la Paix est devenu un voyage : tant de langues  
différentes...  
...se sont moqués ici  
...pour retourner l'opinion et  
...faire condamner  
...pour que son innocence soit reconnue, et  
qui ont tout vu et tout subi, cette nouvelle attaque des préoposés  
antérieures est incroyable. Mais attendue...